

# Semaine du 30 au 04 Février

Le Progrès 30 janvier

PANISSIÈRES SPORT

## Le Cap Basket fait tout pour valoriser l'image du club



■ L'après-midi a débuté avec des matchs U9. Photo Samira COUCHAUD

Samedi, l'après-midi a débuté avec les équipes U9 qui recevaient Montrond-les-Bains et Montbrison.

### 160 personnes à la soirée familiale

Les petits joueurs se sont ensuite préparés pour la première soirée familiale du club. Ses quatorze bénévoles et leur président terminaient les derniers préparatifs. « Ce rendez-vous annuel a été oublié depuis dix ans, nous voulions marquer le coup et je pense que nous

avons réussi notre pari », expliquait Anthony Ballansat, président du club. 160 personnes ont répondu présent. Au programme, spectacle de jonglage, délicieux repas et soirée animée par DJ Yansa. Tout a été pensé et organisé pour que les familles passent un moment conviviale.

**INFO** Le club recrute des joueurs (même en cours d'année). Si vous êtes intéressé, contactez Anthony au 06.20.54.50.26.  
E-mail : [aballansat@gmail.com](mailto:aballansat@gmail.com)

Le Progrès 31 janvier

## PANISSIÈRES

### Tournoi du billard club panissièresois



■ Le vainqueur, Claude Sèves. Photo Pierre GRANGE

Un tournoi de billard américain a eu lieu samedi au billard club panissièresois sous la direction de Jean-Paul Spacagna. Cette compétition amicale est limitée à huit joueurs afin que chacun puisse rencontrer les sept autres, ce qui fait un total de vingt et une parties, durant quinze minutes chacune. Le club ne comptant dans ses membres que trois joueurs de billard américain (billard avec trous), ce sont donc des joueurs de billard français (sans trous) qui ont complété le tableau. Ce fut encore une fois une journée très conviviale qui, malgré les différences de jeux entre ces deux disciplines, se déroula sans rivalité dans un esprit de partage et d'échange d'une passion pas si différente que ça. Un repas pris en commun permis d'agrémenter encore plus cette journée. Claude Sèves, le président, remporte le concours avec six victoires sur sept parties jouées.

**PRATIQUE** Billard club : M. Michel au 04.77.28.05.02.

Le Progrès 01 février

## PANISSIÈRES ARTISANAT

### Du savoir-faire sur un métier à tisser datant de 1870



■ Le tisserand, Nicolas Compigne, toujours à la recherche de nouvelles couleurs. Photo DR

Notre terre des tisseurs voit une nouvelle jeunesse reprendre le flambeau d'un savoir-faire unique, aux créations originales.

Le tisserand, Nicolas Compigne, baigne dans la soie depuis son enfance. Côté paternel et côté maternel, il fait partie de la 5<sup>e</sup> génération de tisseurs. Ce Roziérois a repris les ateliers Vivier-Merle en 2014. Ses rubans récents, avec motif demi-lune en tissage Jacquart, sont confectionnés sur un métier à tisser datant de 1870. Armé de patience et de passion, c'est dans cet atelier, situé rue des Canuts, que sont imaginés et créés les rubans d'Arlésienne.

Après avoir commandé les fils en bobine, le tisserand les fait transformer à Aurec-sur-Loire, selon les coloris choisis. « Je suis en recherche perpétuelle de nouvelles couleurs. C'est un peu de la chimie, je cherche la perfection. Je retravaille de vieux dessins pour en créer de nouveaux. Mes clientes principales, les Arlésiennes, commandent leurs rubans selon la mode et les coloris du moment. Je m'adapte et retravaille les motifs ». L'objectif du tisserand est de passer du style contemporain au style François I<sup>er</sup> (à suivre).

**CONTACT** Nicolas Compigne.  
Tél. 04.69.33.61.06.

## La Truite des Montagnes du matin va bien

Originaire d'Essertines-en-Donzy Jean-Bernard Chapet avait occupé le poste de président de l'AAPPMA dès l'origine en 2004 après avoir quitté la section de Chazelle. Jusqu'en 2009, il a assuré la présidence avant de la reprendre en 2016. Entretemps, Raphaël Pelosse avait occupé le poste. Cette AAPPMA regroupe autour de Panissières les communes de Cottance, Essertines-en-Donzy, Montchal, Saint-Barthélemy et Saint-Martin-Lestra sur un total de 36 km de berge.

Dès l'ouverture de l'assemblée générale de l'association la Truite des Montagnes du Matin, en présence d'Anne Ducreux 3e adjointe responsable assainissement et espace



**PÊCHE.** Le bureau avec Anne Ducreux (à gauche).

vert, le président Chapet a annoncé que le nombre de cartes vendues était de 120 et celui des membres, 141. Il rappela la date d'ouverture et de fermeture le 11 mars et le 17 septembre. Le nombre de truites autorisé de pêcher par personne et par jour

est de 6 d'une taille minimum de 20 cm. En 2016, il y a eu 230 kg de poissons lâchés, mais le plus gros souci pour l'association est le manque d'eau et donc moins de poissons.

Cette année, l'école de pêche redémarre (voir article), afin d'encourager

les jeunes.

L'association compte 2 gardes de pêche qui ont effectué 42 contrôles tous conformes à la législation.

Anne Ducreux indique qu'un faucardage des roseaux sera prochainement effectué à l'étang du jardin public.

Le bilan moral énoncé par Jean-Marc Peronnet et celui du financier par Marc Borel ont été approuvés à l'unanimité.

Les principales manifestations de l'année 2017 sont : un lâcher de truites surdensitaires de l'association le 4 mars et celui de la fédération le 25 avril. Le 17 juin, les jeunes pêcheurs taquineront les truites lors du traditionnel concours à l'étang du jardin public. ■



**MORDU.** Jean-Bernard Chapet, le président.

### ■ L'école de pêche va redémarrer en mars

La Truite des Montagnes du Matin propose une initiation à la pêche et à la connaissance des milieux aquatiques pour l'année 2017, tous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h 30, à partir de mars. Un calendrier précis sera envoyé à chaque participant dès la clôture des inscriptions. L'objectif de cette école est d'apprendre les techniques de base de la pêche. Quatre bénévoles assureront l'encadrement des jeunes âgés de 10 à 16 ans (nombre limité à 10).

Le matériel sera prêté par l'association. Chacun pourra également s'il le souhaite, apporter son propre matériel.

Inscriptions date limite : 28 février.

L'inscription est fixée à 10 € pour toute la saison. Il est également demandé à ce que chaque jeune adhère à l'association (carte de pêche) : 6 € pour les moins de 12 ans, et 20 € pour les plus de 12 ans. Les cartes sont disponibles sur internet à partir du site en ligne [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) (impression sur feuille papier) ou auprès du bureau d'information touristique des Montagnes du matin à Panissières.

Renseignements : Jean-Bernard Chapet, Tél. 06.76.35.88.19, mail [chapetjb@yahoo.fr](mailto:chapetjb@yahoo.fr) ou Jean-Marc Peronnet, Tél. 06.74.20.66.17, mail [jean-marc.peronnet@wanadoo.fr](mailto:jean-marc.peronnet@wanadoo.fr)

## Du changement à Douceur de vivre

La semaine dernière à la salle du conseil de la mairie, 40 personnes (sur les 41 que compte l'association) étaient présentes. Les co-présidentes démissionnaires, Paulette Filiol et Jacqueline Bouteille, ont énoncé les principales activités de l'année passée. Elles seront reconduites dans leur totalité avec en plus cette année la journée des bugnes le jeudi 9 février, la journée de cueillette des jonquilles le vendredi 21 avril et la journée théâtre le samedi 22 avril avec la troupe Rire en coulisse de Saint-Georges-Haute-Ville ; le concours de belote le dimanche 12 novembre, sans oublier la petite chorale le 1er jeudi de chaque mois.

Le bilan financier, qui se



porte bien, et le bilan moral ont été adoptés à l'unanimité.

En plus de l'animatrice Chétine, la municipalité était représentée par Régine Teraillon, 1<sup>re</sup> adjointe et responsable de la commission sociale, et Joëlle Bou-

chand, responsable de l'EHPAD le Fil d'or.

Après les démissions prévues de l'ancien bureau, toutes ont été remplacées par : coprésidentes : Monique Guerpillon et Josée Ducreux ; secré-

taires Josette Monceau et Martine Rousset ; trésorières Mado Patey et Chantal Rivière.

Pour finir, Joëlle Bouchand a remercié l'ensemble des présents qui assurent un service aux personnes âgées. ■

**CINÉMA BEAUSÉJOUR.** Programme du 3 au 7 février :

*Mes trésors* : vendredi 3 février à 21 h, samedi 4 février à 21 h et lundi 6 février à 20 h 30.

*Norm* : samedi 4 février à 18 h et dimanche 5 février à 14 h 30.

*Primaire* : dimanche 5 février à 17 h et mardi 7 février à 20 h 30. ■

**APICIL ANIMATION.** La sortie choucroute à Saint-Symphorien-de-Lay aura lieu les mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 mars. Inscriptions le jeudi 9 février aux permanences de l'Arbresle et Panissières de 9 h 15 et 11 h 15. Participation : 31 € par personne. Pour la bonne organisation, des cars sont mis à disposition le mercredi 15 mars au départ de Tarare, Amplepuis, Violay, Panissières et La Brioude. ■

## Le comité des fêtes prépare le carnaval et la Saint-Jean



■ L'équipe du comité des fêtes avec, au centre, Michaël Berne et Didier Collomb, les coprésidents. Photo Samira COUCHAUD

Sous l'égide de Michaël Berne et Didier Collomb, coprésidents du comité des fêtes, les dynamiques membres bénévoles (rejoints récemment par trois habitants) préparent actuellement le carnaval, qui aura lieu le 28 février. Le comité des fêtes donne rendez-vous à qui le veut pour un défilé dans les rues de Panissières, suivi d'un bal enfant à la salle d'animation. Le comité profitera de cette occasion pour reverser les fonds récoltés lors du 8-Décem-

bre 2016, au Téléthon et à l'association Étincelle.

Le comité planche également déjà sur la traditionnelle fête de la Saint-Jean. Sans le courage des bénévoles, cette fête historique n'aurait pas lieu. Les 16, 17, 18 et 19 juin, le village sera animé au rythme des bandas, cliques, défilé de chars, dîner-spectacle, bal, feux d'artifice... sans oublier l'incontournable concours de boules carrés.

**CONTACT** [cf.panissieres@gmail.com](mailto:cf.panissieres@gmail.com)

La tribune 03 février

### PANISSIÈRES

## Perte de contrôle sur la D60 : un blessé hospitalisé

Un automobiliste de 50 ans circulant sur la D60 (route de Tarare) à Panissières, vendredi vers 8 h 20, a perdu le contrôle de son véhicule à la sortie d'un virage, juste avant la Croix de Signy. Se déportant sur le bas-côté, il est venu percuter le talus. La route glissante serait en cause. Bloqué, il a néanmoins pu être sorti sans désincarcération. Souffrant de douleurs au niveau du dos mais sans blessure apparente, il a été pris en charge par les sapeurs pompiers de Panissières et un infirmier de Feurs avant d'être transporté au centre hospitalier de Montbrison. Les gendarmes étaient présents pour sécuriser les lieux.

La tribune 04 février